
DOSSIER

LA PRODUCTION DE MIEL EN PAYS DE LA LOIRE EN 2025

Région : Pays de la Loire

Secteur : Apiculture

Année : 2025

Introduction

Depuis la saison 2022 les ADA (Associations de Développement de l'Apiculture) organisent une enquête de production commune auprès des apiculteurs français afin de mieux caractériser la saison apicole écoulée. Cette enquête est menée sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP.

Grâce à cette enquête l'ADA Pays de la Loire a pu bénéficier de données sur la production en miel de la saison apicole 2025, données ayant permis d'établir la présente synthèse.

Plus d'information sur la méthodologie et le profil des répondants est disponible en annexe 1, à la fin du dossier.

Rédaction : ADA Pays de la Loire, octobre 2025.

*Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire, de FranceAgriMer et de l'Union Européenne.
Réalisée en partenariat avec ADA France et l'ITSAP, eux-mêmes financés par InterApi.*



1. La filière apicole des Pays de la Loire en chiffres

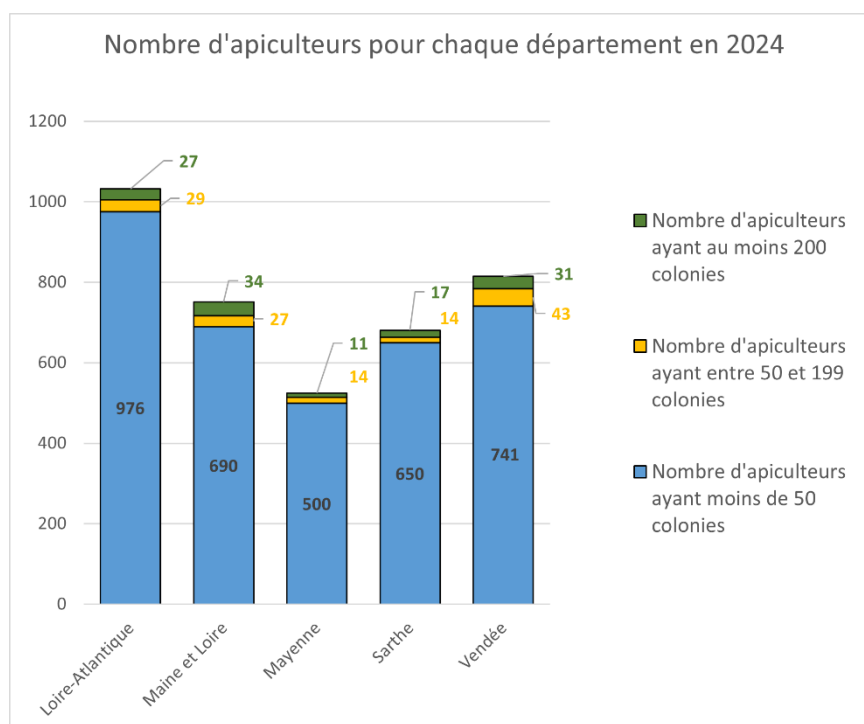
Les Pays de La Loire : Septième région française en nombre de colonies

La filière apicole des Pays de la Loire est composée de 3 804 apiculteurs possédant 95 266 colonies*, ce qui en fait la septième région française en nombre de colonies et la huitième région française en nombre d'apiculteurs.

Ces 3 804 apiculteurs se répartissent de la façon suivante :

- 120 exploitations apicoles « professionnelles » (possédant plus de 200 colonies)
- 127 apiculteurs « pluriactifs » (possédant entre 50 et 199 colonies)
- 3 557 apiculteurs « amateurs » (possédant moins de 50 colonies)

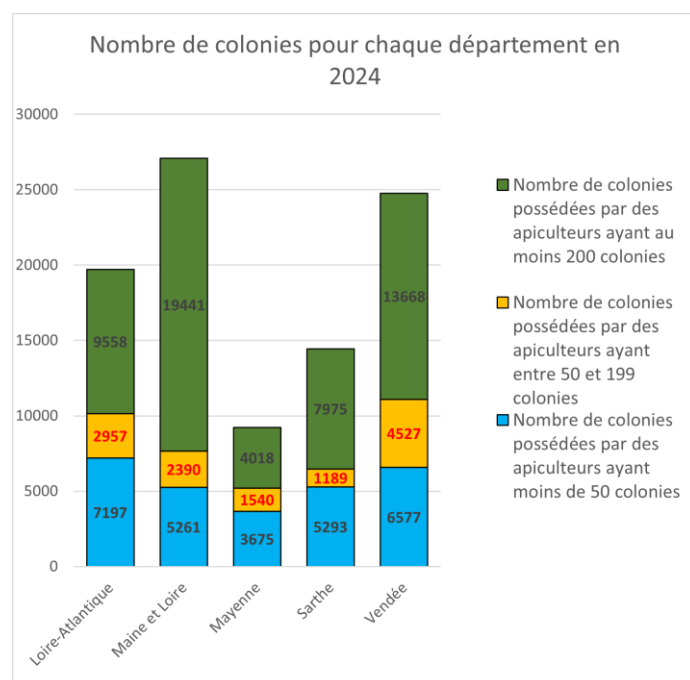
Bien que ne représentant que 6,5 % des apiculteurs de la région les apiculteurs possédant plus de 50 colonies possèdent à eux seuls environ 70% des colonies présentes dans la région (57% pour les « professionnels » et 13% pour les « pluriactifs »).



Une répartition différenciée selon les départements

Le Maine et Loire et la Vendée sont les deux départements possédant le plus de colonies en 2024*, avec respectivement 27 092 colonies et 24 772 colonies. La Loire-Atlantique suit avec 19 712 ruches, la Mayenne et la Sarthe fermant la marche avec respectivement 9 233 et 14 457 colonies dans ces départements.

*Données des déclarations de ruches 2024

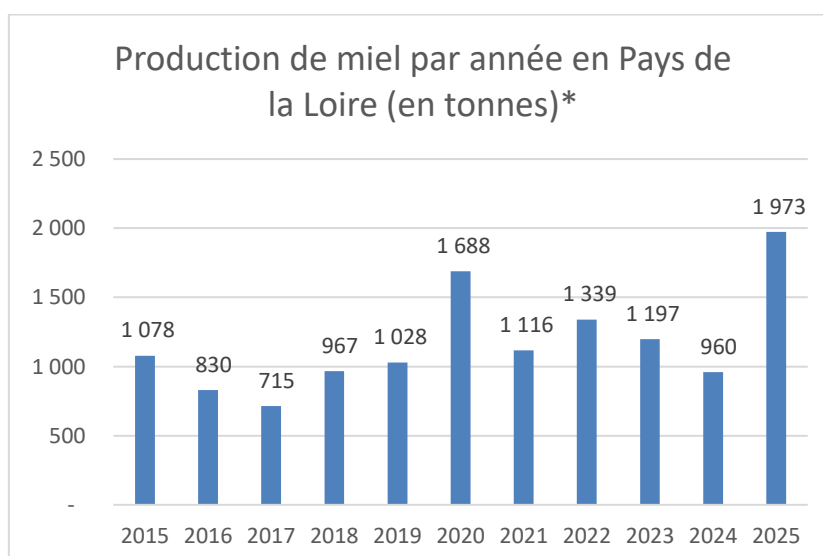


2. Production régionale en miel en 2025

Production de miel 2025 : un record historique

Selon la méthode d'estimation ADA France les apiculteurs des Pays de la Loire ont produit 1 973 tonnes de miel. Il s'agit de la plus importante production de miel des 10 dernières années (et probablement des années précédentes). En 2024 la production de miel était estimée à 960 tonnes, soit plus de 2 fois moins que la production 2025.

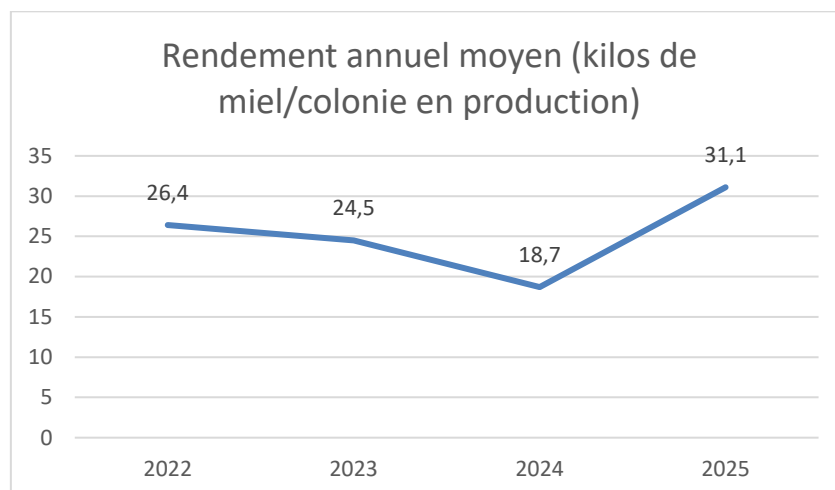
Cette forte augmentation de la production de miel est due à deux facteurs : des miellées de printemps productives et une forte augmentation du nombre d'apiculteurs possédant 50 colonies ou plus depuis quelques années.



- Source : FranceAgriMer jusqu'en 2021, ADA France à partir de 2022.

Rendements en miel 2025

Le rendement moyen par colonie des répondants s'établit à **31,1 kilogrammes de miel par ruche mise en production** (ruche ayant produit au moins une miellée). En 2022 le rendement moyen des répondants était de 26,4 kilos/ruche, de 24,5 kilos/ruche en 2023 et de 18,7 kilos/ruche en 2024.



Parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies uniquement : 8 répondants ont des moyennes de production supérieures ou égales à 40 kilogrammes de miel par ruche en production et 8 répondants ont des moyennes situées entre 29 et 34 kilos de miel à la ruche. Les 13 autres répondants ont des moyennes de production sous les 28 kilos à la ruche. La moyenne la plus basse étant de 11 kilos de miel par ruche en production.

Les rendements moyens à la ruche en production des départements, parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies, sont les suivants :

- Loire-Atlantique : 31,5 kilos/ruche – 12 répondants, 3 275 ruches en production
- Maine et Loire : 30,4 kilos/ruche – 6 répondants, 1 400 ruches en production
- Mayenne : 28,6 kilos/ruches – 4 répondants, 880 ruches en production
- Sarthe : 40,2 kilos/ruches – 4 répondants, 654 ruches en production
- Vendée : 31,1 kilos/ruche – 3 répondants, 830 ruches en production

Un seul apiculteur n'avait pas encore fini ses récoltes au moment de répondre à l'enquête, il lui restait une partie de sa miellée d'été à récolter.

Les rendements obtenus par les apiculteurs produisant sous le label **Agriculture Biologique** et les apiculteurs produisant en « conventionnel » présentent assez peu de différences : Les premiers ont obtenus un rendement moyen de 30,5 kilogrammes de miel produit par ruche en production et les seconds un rendement moyen de 32,3 kilogrammes de miel produit par ruche en production.

5 des 9 apiculteurs produisant en Bio ayant répondu à cette partie de l'enquête ont déclaré avoir déclassé une partie de leur miel. Il s'agissait à chaque fois de colza ou de miel de printemps, comme lors des années précédentes.

Une typicité des miels satisfaisante

27 apiculteurs sur 28 ont déclaré être satisfaits de la typicité de ses miels.

Parmi les motifs de satisfaction les répondants ont noté la capacité à produire une miellée de châtaignier malgré la canicule, le fait de réussir à avoir un « toutes fleurs » foncé et le fait d'avoir un miel de Brière satisfaisant. Le seul motif d'insatisfaction cité vient d'un miel d'été trop doux.

Des pertes hivernales moyennes mais hétérogènes

Le taux de pertes durant l'hiver 2024-2025 s'établit à 19% en moyenne. Chez les apiculteurs possédant plus de 50 colonies La moitié des répondants a eu entre 10 % de pertes et 20% de pertes hivernales, un cinquième a eu moins de 10% de pertes. A l'inverse trois répondants ont eu au moins 50% de pertes hivernales.

Le taux de pertes hivernales moyen chez les répondants en Bio s'établit à 27% des colonies mises en hivernage.

3. Détail par miellées

Note : seuls les répondants ayant au moins 50 colonies ont été considérés dans cette partie.

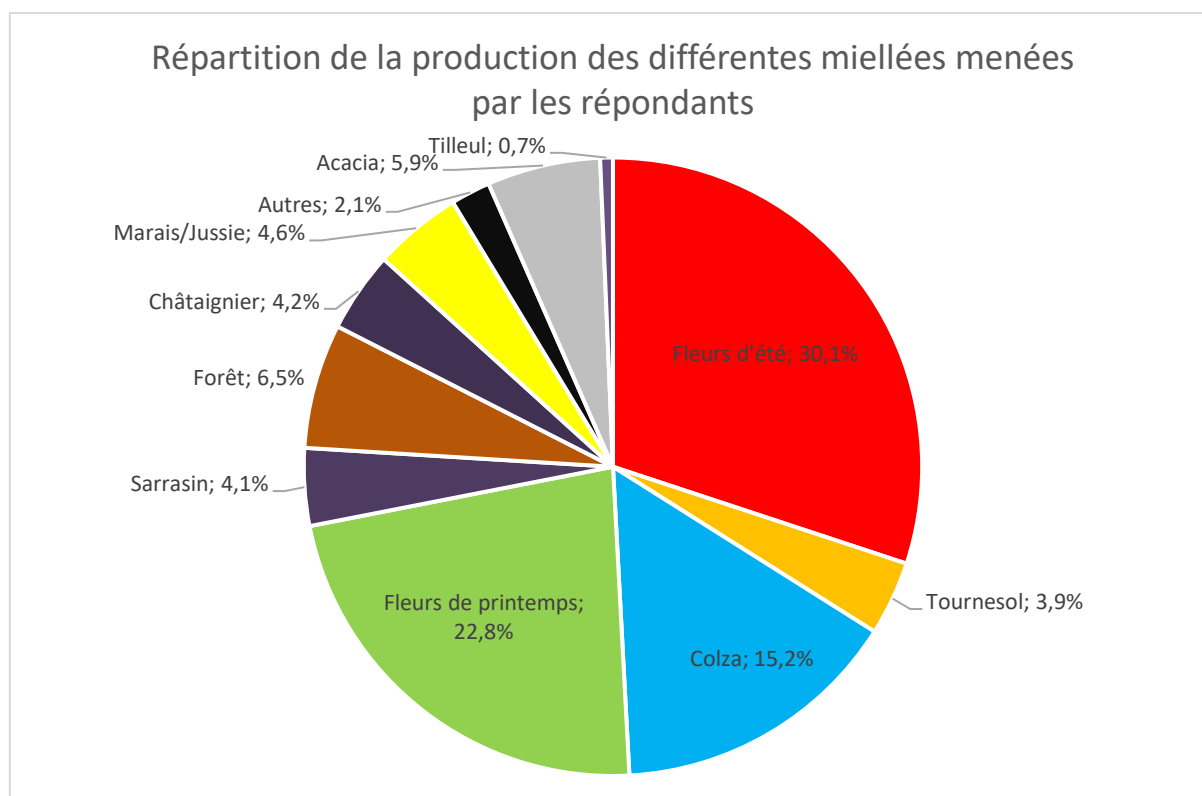
Une production qui reste dominée par les miels « toutes fleurs » mais avec une diversité intéressante de miellées monoflorales

Comme les années précédentes les miels polyfloraux gardent une place importante dans les productions de miel ligériennes : le « toutes fleurs été », le « toutes fleurs printemps » et le miel de forêt représentant plus de 60% des miels produits en 2025.

Le miel de printemps retrouve notamment une place importante suite à une année 2024 où sa production avait été particulièrement impactée.

Alors que la miellée de tournesol représentait près de 26.2% des miels produits en 2024, elle est particulièrement faible en 2025. Ceci étant dû au fait que les canicules de juin et juillet ont entraîné une baisse de rendement sur cette miellée, au fait que plusieurs apiculteurs ont choisi de ne pas transhumer sur tournesol et au fait que les autres miellées ont été particulièrement productives.

Les miellées d'acacia et de jussie viennent toutes deux prendre une place relativement importante dans le mixte de miels produits sur l'année, notamment en comparaison avec l'année précédente.

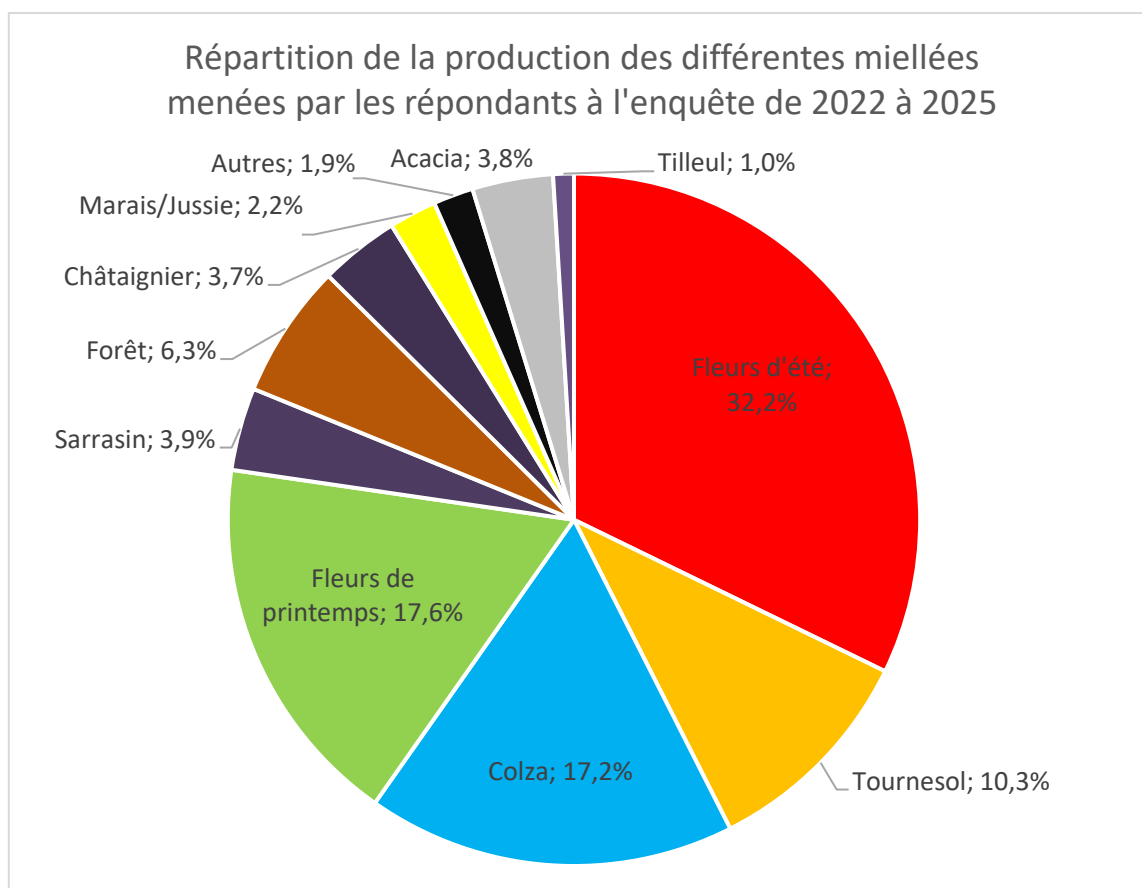


L'étude des résultats collectées dans les enquêtes de production menées de 2022 à 2025 permet, en partie, de lisser les variations annuelles dues aux conditions météorologiques et ainsi d'estimer la répartition moyenne de la production ligérienne de miel sur plusieurs années.

Cette étude sur 4 années d'enquête montre que les miellées de « toutes fleurs » de printemps et « toutes fleurs » d'été confirment leur statut de miellées principales en Pays de la Loire : respectivement 32.2% et 17.6% du miel produit sur la période. Les miellées de colza et de tournesol suivent avec 17.2% et 10.3% du miel produit, soit un total d'environ 77% du miel produit faisant partie d'une de ces quatre miellées.

Les miellées de forêt, d'acacia, de châtaignier, de sarrasin, de « marais » et, dans une moindre mesure, de tilleul sont des miellées produites par les apiculteurs de la région de façon assez significative.

Les miellées non listées comprennent notamment les miellées de bruyère ou de lavande.



Des rendements très hétérogènes selon les miellées et les répondants

Les « toutes fleurs printemps » et « toutes fleurs été » restent les miellées les plus sollicitées, acacia et châtaignier reviennent en force par rapport à 2024

L'examen détaillé des miellées montre que **la quasi-intégralité des répondants produit un miel « Toutes fleurs d'été »**. Tous les répondants ont fait au moins une de ces quatre miellées : printemps, été, tournesol ou colza. Le choix des miellées complémentaires à cette production « Toutes fleurs » diffère selon les apiculteurs, de même que les rendements obtenus qui sont hétérogènes entre apiculteurs, mais aussi entre miellées.

Les miellées de châtaignier, d'acacia et de sarrasin sont elles aussi très présentes : quasiment un répondant sur deux pour chacune de ces miellées.

Des rendements qui retrouvent les niveaux de 2023 et de bons résultats sur le tilleul, la jussie et l'acacia

Durant l'année 2024 les rendements ont été mauvais sur le miel de printemps, à cause des épisodes pluvieux, et relativement bons durant l'été. Le phénomène inverse s'est produit en 2025 : les miellées de fleurs de printemps et de colza (12.8 kilos/ruche et 13.8 kilos/ruche) ont retrouvées leurs niveaux de rendement de 2022 ou 2023 alors que les miellées situées fin juin/courant juillet ont vues leurs rendements baissés (ou ont été ignorées par les apiculteurs) du fait des épisodes de canicule ayant débutés fin juin. La miellée de fleurs d'été maintient malgré tout son rendement au niveau des années précédentes.

La palme du meilleur rendement revient à la miellée de Jussie avec 38.6 kilos de miel par ruche en production. La miellée de tilleul suit avec 23.6 kilos de miel produit par ruche.

La présence d'une miellée d'acacia, particulièrement sollicitée par les répondants est à noter : après une miellée inexistante l'année précédente les rendements moyens ont atteint 15.7 kilos par ruche en 2025.

Détail des différentes miellées sollicitées par les répondants*

Miellées	Rendements moyens des répondants (kilos/ruche mise sur la miellée) *				Pourcentage de répondants ayant été sur la miellée	Principaux départements de production
	2025	2024	2023	2022		
Fleurs d'été	12,8	10,5	15,4	12,8	86%	Tous les départements de la région
Fleurs de printemps	12,8	4,3	19,8	11,5	79%	Tous les départements de la région
Châtaignier	9,4	6,0	7,1	7,1	48%	44, 49, 72
Acacia	15,7	0,6	16,7	8,2	48%	41, 44, 49, 72
Sarrasin	9,0	9,4	15	Information non disponible	48%	44
Colza	13,8	7,2	14,8	11,5	38%	44, 49
Forêt	15,0	8,5	15,7	9,5	28%	49, 72
Marais/Jussie	38,6	12,5	Information non disponible	Information non disponible	17%	44
Tournesol	8,8	21,2	10,8	9,8	14%	/
Tilleul	23,6	Information non disponible	Information non disponible	Information non disponible	10%	60
Autres**	14,1	3,1	Information non disponible	Information non disponible	/	/

*Seules les miellées pour lesquelles un nombre suffisant de réponses (au moins 3 apiculteurs) était disponible font l'objet d'un calcul de rendement dans le tableau ci-dessus.

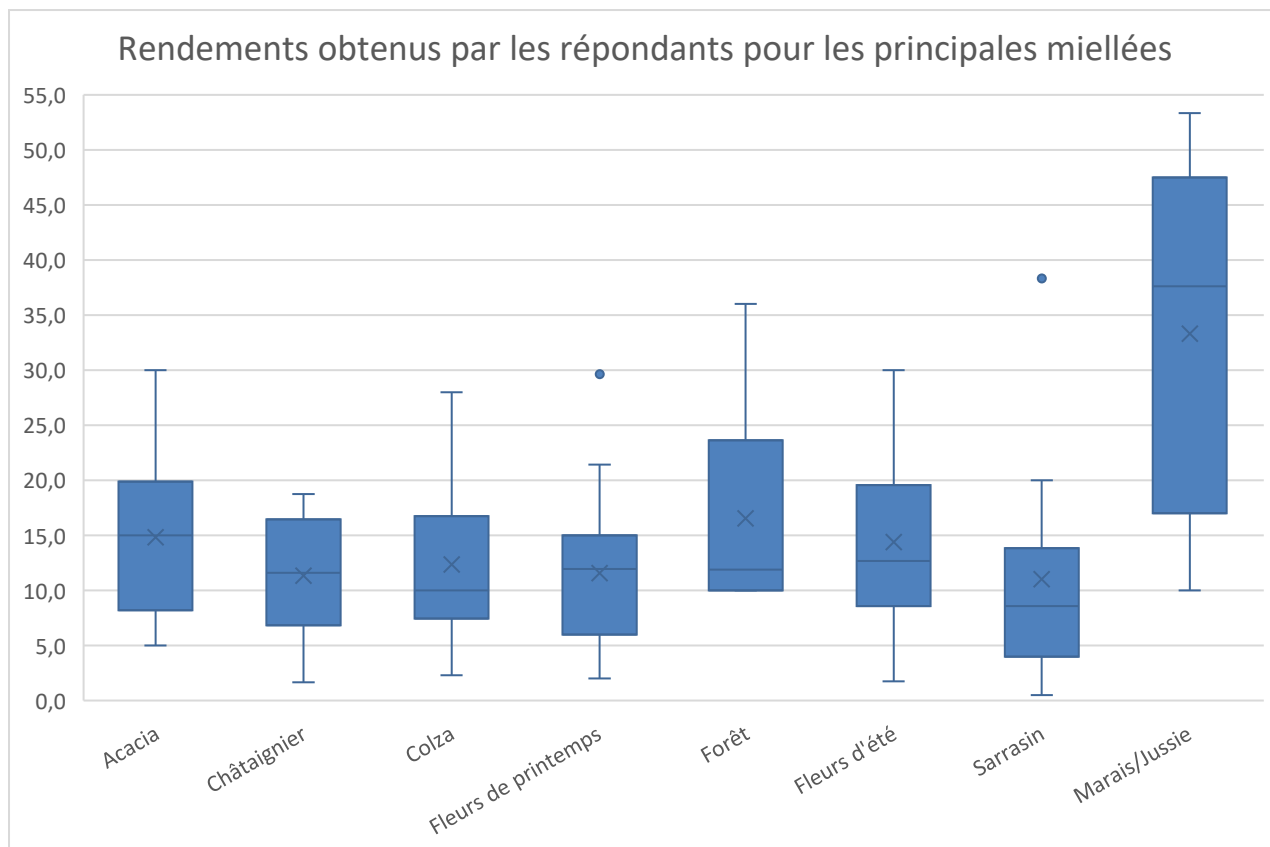
** La catégorie « autres » représente les miellées de lavande, miellat, ronce, bruyère, luzerne, oignons et prairie

Une variabilité forte des rendements par miellée entre apiculteurs

L'examen des rendements obtenus pour chaque miellée et par chacun des répondants permet d'observer une hétérogénéité forte pour la quasi-totalité de ces miellées. C'est par exemple le cas pour la miellée de châtaignier, où les rendements vont de 1,7 kilogrammes de miel produit par ruche à 18,8 kilos par ruche selon les apiculteurs. De leur côté les rendements de la miellée de colza s'étalonnent de 2.3 kilos par ruche à 28 kilos par ruche et les rendements de la miellée d'acacia de 5 à 30 kilos par ruche selon les répondants.

A l'inverse 3 apiculteurs ayant fait une miellée de tilleul ont tous eu un rendement situé entre 20 et 25 kilos par ruche.

La miellée de forêt a systématiquement été productive : aucun des répondants n'ayant produit moins de 10 kilos par ruche. De même pour la miellée de Jussie où les rendements par ruche vont de 10 à 53 kilos par ruche en production.

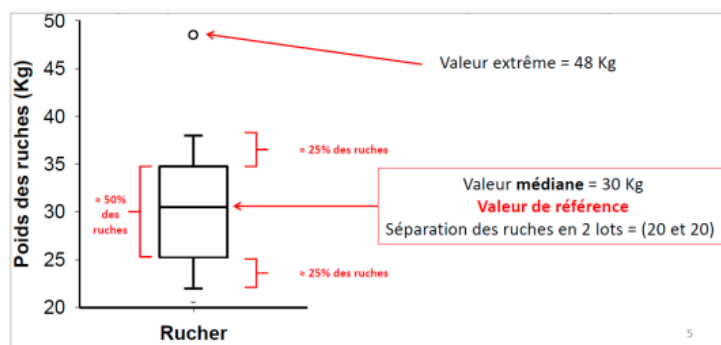


Comment lire un boxplot ?

La représentation sous forme de boxplot permet de bien visualiser la répartition des observations et d'identifier les valeurs extrêmes. Voici comment cette représentation se lit :

- Sur une représentation en boxplot la « boîte » contient 50% des réponses obtenues. 25% de se situent sous la boîte et 25% au-dessus de la boîte.
- La barre située au milieu de la boîte représente la médiane des résultats obtenus. La moitié des répondants se situe au-dessus de la médiane et la moitié en dessous. La croix représente quant à elle la moyenne. La croix représente quant à elle la moyenne.
- Les « moustaches », c'est-à-dire les traits situés au-dessus et en dessous de la boîte, contiennent le reste des valeurs enregistrées, à l'exception des valeurs sortant de l'ordinaire, qui elles sont représentées sous forme de points isolés.

Un boxplot « écrasé » signifie que les valeurs sont assez semblables et un boxplot « étendu » signifie que les valeurs sont assez hétérogènes.



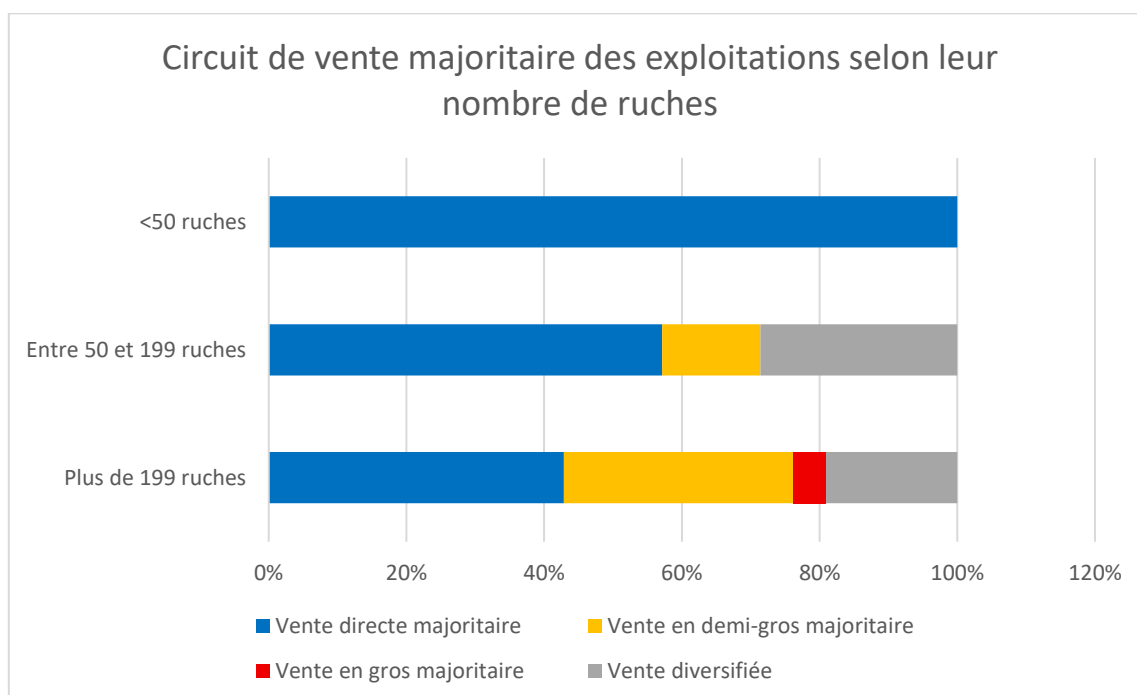
Exemple : poids des ruches d'un rucher (n=40 ruches).

4. Circuits de vente et diversification

Des circuits de vente variables, avec une prédominance de la vente en demi-gros

De façon assez logique le circuit préférentiel varie selon le nombre de ruches possédées par l'apiculteur :

- Les apiculteurs possédant moins de 50 ruches vendent quasi-intégralement leur production en vente directe*.
- Les apiculteurs possédant entre 50 et 199 ruches vendent aussi la grande majorité de leur production en vente directe. Plus de 60% d'entre eux vendent une partie de leur production en demi-gros* ou en gros* en complément de leur activité de vente directe. Quelques choix de commercialisation plus originaux apparaissent aussi avec des apiculteurs qui font le choix de vendre majoritairement en demi-gros leur production.
- Enfin les apiculteurs possédant plus de 199 ruches ont des stratégies de commercialisation différentes selon les exploitations. Même si les répondants à cette enquête sont peu nombreux à privilégier la vente en gros : seules 5 exploitations sur 21 ont vendues 30% de leur production ou plus en fût. Il est à noter que 90% des apiculteurs ayant au moins 200 ruches utilisent au moins deux de ces circuits de vente différents mais que seuls 29% utilisent les trois. La vente en gros étant souvent le circuit de commercialisation non pratiqué.



**On appelle « vente directe » une vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final. Conditionnement en pots ou en seaux.*

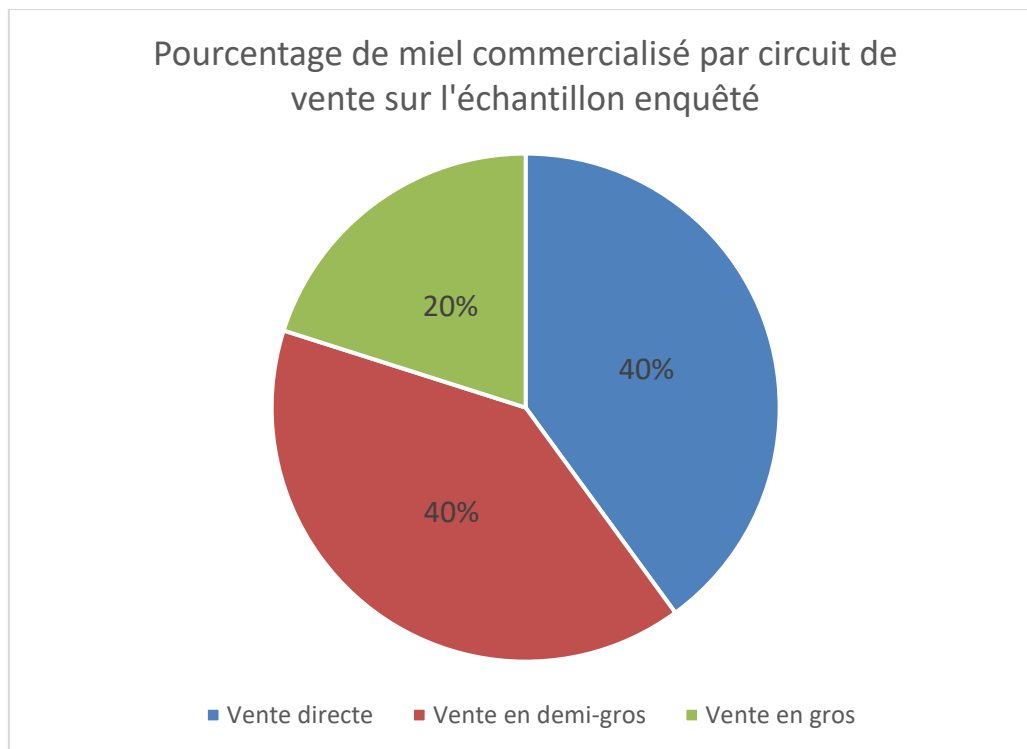
On appelle « vente en demi-gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux.

On appelle « vente en gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en fûts ou en seaux. Lors de la vente en gros c'est le plus souvent le revendeur qui s'occupe de la mise en pot.

Par « vente diversifiée » on entend les exploitations dont aucun des trois circuits de commercialisation ne représente plus de 50% des volumes de vente.

En rapportant la quantité de miel produit par chaque apiculteur à son circuit de commercialisation est possible d'estimer quels sont les circuits de vente majoritaires en Pays de la Loire.

Dans notre échantillon nous pouvons ainsi considérer que **40% du miel vendu l'est via de la vente directe et 40% en vente en demi-gros**. Ces résultats confirment globalement les résultats obtenus au cours des dernières années d'enquête.



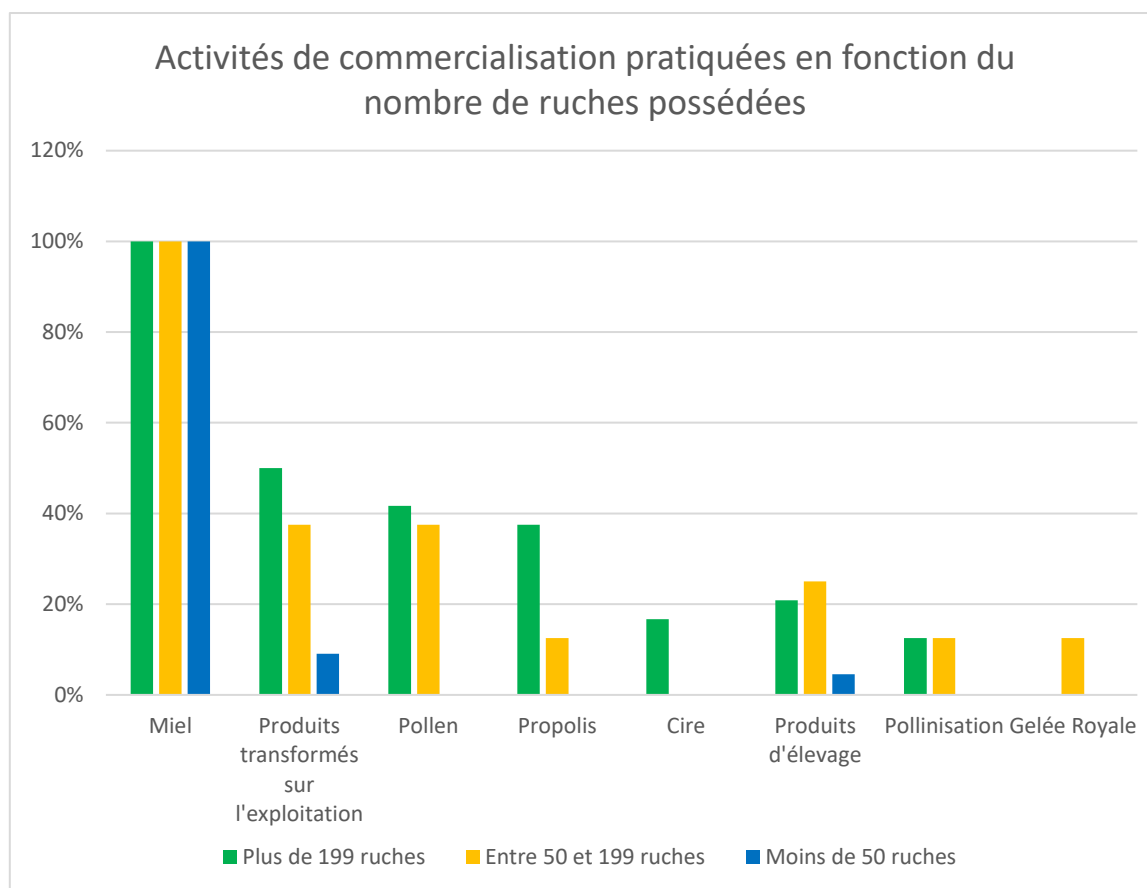
11 répondants sont en Agriculture Biologique et un apiculteur est impliqué dans une démarche « Nature et progrès ». Aucun répondant ne produit de miel disposant d'IGP, d'AOC ou d'AOP. Aucune répondant n'est non plus impliqué dans une démarche Demeter ou n'a une marque « parc naturel régional » ou une marque « Région ».

Une diversification importante des produits vendus

L'intégralité des apiculteurs enquêtés produit du miel. Cependant nombre d'entre eux ont une activité diversifiée. En effet parmi les répondants la moitié des apiculteurs ayant entre 50 et 199 ruches et près de 80% des apiculteurs possédant plus 199 ruches pratiquent au moins une activité complémentaire à la production de miel : Production de propolis, de pollen, d'essaims, prestations de pollinisation, ...

Les activités complémentaires les plus sollicitées chez les apiculteurs ayant plus de 199 ruches sont la production de propolis, la production de pollen et la production de produits transformés (pain d'épice, nougat, ...) directement sur l'exploitation.

La production de produits transformés sur l'exploitation est l'activité complémentaire la plus pratiquée, avec près de 50% des apiculteurs possédant 50 ruches ou plus qui l'ont effectuée 2025.



5. Ressentis sur la saison 2025

Note préalable à la lecture :

Les « ressentis sur la saison 2025 » présentés ci-dessous ont été établis à partir de retours d'apiculteurs professionnels. Ces retours ont été recueillis par l'ADA Pays de la Loire grâce aux réponses de ceux-ci à l'enquête de production annuelle de l'ADA, mais aussi lors d'échanges individuels ou collectif que l'ADA a pu conduire avec les apiculteurs ligériens au cours de l'année écoulée.

Les situations individuelles des apiculteurs sont souvent assez hétérogènes. Le présent document a pour objectif de donner des éléments de compréhension sur la globalité de la saison apicole écoulée en Pays de la Loire, mais il ne saurait cependant décrire avec détail la diversité des situations rencontrées par chaque apiculteur du territoire.

Une sortie d'hivernage relativement bonne et un printemps très productif

Dans l'ensemble les pertes hivernales n'ont pas dépassées les valeurs enregistrées lors dernières années, même si plusieurs apiculteurs ont dit avoir relevé un effet significativement négatif du fait de l'utilisation de Bayvarol au lieu d'un traitement à base d'Amitraz. Quelques apiculteurs ont enregistrés des pertes hivernales importantes. Le taux de survie des colonies durant l'hiver restant une donnée qui varie fortement entre exploitations.

Les récoltes de printemps ont été, dans l'ensemble, particulièrement bonnes, avec des rendements élevés, que ce soit sur les miellées de colza ou les miellées de fleurs de printemps. Les autres miellées ont-elles aussi donné de bons rendements de miel : bruyère, ronce, aubépine, ... Ceci a été permis par une météo alternant de longues périodes de beau temps et quelques épisodes de pluie venant permettre un bon développement des plantes et des fleurs.

Il y a même parfois eu des miellées "surprises" avec une ou deux hausses remplies entre des miellées prévues. Cette productivité a entraîné une grande fatigue, du fait du travail intense. Mais il s'est agit d'une fatigue « satisfaisante » contrairement à 2024 où la fatigue était dûe à la nécessité d'aller fréquemment nourrir les colonies au lieu d'effectuer des récoltes.

Quelques apiculteurs ont cependant enregistré une production de miel de printemps moins élevée que leurs collègues, sans que la production soit non plus catastrophique.

2025 a été une bonne année de production de miel d'acacia, après une année 2024 où la production avait été quasi-nulle. De nombreux apiculteurs ont profité de cette opportunité pour transhumer sur l'acacia et ont été récompensés par des rendements intéressants.

Ce bon printemps a fortement réduit les besoins en nourrissage. Les apports de sucre et de sirop aux abeilles ont donc été assez faibles durant la saison par rapport à d'autres années.

La parole aux apiculteurs :

- « Ma meilleur année en 8 ans d'apiculture. Une année exceptionnelle, du jamais vu pour moi et une année avec des vrais saisons. »
- « Un très bon printemps pour le bas bocage vendéen, avec de bonnes miellées des plantes sauvages (acacias, fruitiers, trèfles...). »
- « Deux récoltes au printemps, je ne pensais pas que c'était possible dans ma région. »

Des récoltes d'été affectées par les épisodes de sécheresse

Le bon début de saison a été interrompu fin juin par des épisodes de canicules qui se sont ensuite répétés en juillet. Associés à un manque de pluie ils ont impactés les rendements des miellées d'été qui ont été moindre qu'initialement espéré. De nombreux apiculteurs ont d'ailleurs choisi de terminer leur saison de production début juillet et de ne pas transhumer sur tournesol ou ailleurs.

Les miellées de tournesol et de « toutes fleurs d'été » ont particulièrement été touchées par ces épisodes de sécheresse.

La miellée de Jussie a été particulièrement productive. La miellée de sarrasin a été plus contrastée, même si plusieurs apiculteurs ont réussi à obtenir des rendements satisfaisants. La miellée de lavande a été un peu moins bonne que les années précédentes mais sans être non plus catastrophique : la miellée de lavande restant une miellée qui fournit des rendements élevés.

La production de gelée royale n'a pas été très bonne.

Les retours concernant l'élevage sont hétéroclites selon les apiculteurs : les fécondations semblent avoir été assez bonnes dans de nombreux cas au printemps, mais ont clairement été impactées par les manques de ressources dus à la sécheresse estivale (entraînant les rejets des mâles) et la forte présence du frelon asiatique.

La parole aux apiculteurs :

- « Un été beaucoup trop sec, fin précoce de la miellée de châtaigniers et très faibles miellées de tournesol. »
- « Très bon printemps, mais été très sec d'où la faible production. »
- « Très bon début de saison jusqu'à la floraison de châtaignier. Miellée d'été très faible à cause de la sécheresse. »
- « Saison avec un déroulé très rapide et qui s'achève donc plus tôt qu'ordinairement. Plutôt favorable aux miellées alternatives (acacia, châtaignier, toutes fleurs) et moins favorable aux grandes cultures (notamment luzerne et tournesol). »

Une forte présence du frelon et de Varroa en fin de saison, créant un risque sur l'hivernage

Dès le mois de juillet la pression du frelon asiatique s'est fait ressentir. Cette pression s'est amplifiée jusqu'à atteindre des niveaux très importants en septembre et octobre. La présence très élevée de frelons devant les colonies a empêché de nombreuses colonies de constituer des réserves suffisantes, laissant présager un hivernage, et surtout une sortie d'hivernage, difficile. Les apiculteurs ont eu assez peu de moyens de gérer cette pression. Un nourrissage important pour éviter les mortalités de colonies a souvent été nécessaire. Mortalités qui ont tout de même été assez fortes sur de nombreux ruchers.

La pression Varroa semble elle aussi importante, favorisée par la bonne saison qui a permis à de nombreuses colonies de se développer de façon importante, entraînant par là-même une importante population de Varroa.

Plusieurs apiculteurs ont fait part d'une forte rentrée de miel de lierre en fin de saison.

La parole aux apiculteurs :

- « Cette année a profité aux frelons asiatiques qui sont très nombreux et présents sur les ruchers. Malgré quelques nids détruits la pression reste importante en ce début d'automne. »
- « Fécondation de fin de saison mauvaise à cause de la pression des frelons asiatiques. »
- « Grosse pression frelon à partir de mi-juillet. »
- « Une très bonne année si nous n'avions pas l'invasion frelon asiatique qui est inédite pour ma région. »



Première récolte de miel @Gilles Lazuech

Annexe 1 : Méthodologie et caractéristiques des répondants

Méthodologie d'enquête

L'enquête a été menée via un questionnaire en ligne ouvert durant le mois de septembre 2025. L'analyse des réponses collectées permet d'obtenir des données de production rapportées à la ruche ou à l'exploitation apicole.

Une bonne représentativité des apiculteurs de plus de 50 colonies

54 apiculteurs ont répondu à l'enquête. Parmi ceux-ci 24 possédaient 200 colonies ou plus fin 2024, 8 possédaient entre 50 et 199 colonies et 22 possédaient moins de 50 colonies. Tous les répondants n'ont pas répondu à l'ensemble des questions posées.

Les répondants possédaient à eux tous 7 949 colonies mises en hivernage fin 2024, soit 8,3% du cheptel ligérien déclaré à ce moment-là.

Cet échantillon semble relativement représentatif des apiculteurs possédant plus de 199 colonies (19,7% de répondants à l'enquête sur le total d'apiculteurs de la région possédant ce nombre de colonies).

La représentativité des apiculteurs possédant moins de 50 colonies et des apiculteurs possédants entre 50 et 199 colonies (6,7% de répondants à l'enquête) est cependant moindre (0,7% de répondants à l'enquête), invitant donc à prendre les résultats pour cette catégorie d'apiculteurs avec le recul nécessaire.

Des répondants de plus de 50 colonies, situées en majorité en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire

59% des répondants ont des sièges d'exploitation majoritairement situés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire (19 répondants sur 32 répondants ayant plus de 50 colonies). Le faible taux de réponse et le faible nombre de colonies représentées dans la Mayenne, la Sarthe et la Vendée nécessite de considérer que les moyennes départementales de ces départements sont potentiellement moins fiables que pour les autres.

Département	Nombre de répondants	Nombres de répondants de plus de 50 colonies	Nombre de colonies des répondants
44 - Loire-Atlantique	19	12	3 105
49 - Maine-et-Loire	8	7	1 860
53 - Mayenne	5	4	897
72 - Sarthe	5	4	792
85 - Vendée	17	5	1 300
Total répondants	54	32	7 949

Répartition des sièges d'exploitation des répondants par départements

Enfin, 20% des répondants indiquent conduire leurs ruches sous le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (11 répondants, tous ayant plus de 50 colonies, soit 34% des répondants ayant plus de 50 colonies), le reste des répondants étant en agriculture conventionnelle.